DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

En cas de destruction, vol ou perte d'un diplôme obtenu à **compter** de 2003/2004 et sous réserve de la présentation d'un justificatif officiel (déclaration du sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur…), l'Université peut vous fournir un duplicata.

NOM DE FAMILLE :…….....

NOM D'USAGE……..

Prénom : …… Masculin ☐ Féminin ☐

Né(e) le: — —/— —/ — — — — à : …….....

Téléphone : __.__/__.__/__.__/__.__/__.__ Portable __.__/__.__/__.__/__.__/__.__

Adresse électronique :…….....

Adresse :……..

……..

Niveau et discipline du diplôme obtenu :……..……

Année d'obtention :……

A compléter impérativement :

Je, soussigné(e) ……
déclare sur l'honneur avoir perdu ou m'être fait voler mon diplôme et demande à l'université de Nîmes de me délivrer un duplicata.

Fait à……..., Le ……

Signature :

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE (*)

1-La photocopie de votre *pièce d'identité*

2-Duplicata **:** Une *enveloppe cartonnée* format A4 (21x29,7 cm) libellée au nom et l'adresse où sera envoyé le duplicata et affranchie au tarif recommandé accusé réception, accompagnée d'un avis de recommandé avec accusé de réception. Cette enveloppe servira à l'envoi de votre duplicata.

Attention : si vous utilisez une enveloppe blanche cartonnée préaffranchie « prêt-à-poster » veillez à compléter l'affranchissement à hauteur du tarif d'un envoi en recommandé avec accusé de réception.

ADRESSE D'ENVOI

Courrier postal : Université de Nîmes – service des diplômes –rue du docteur Georges SALAN - 30021 NIMES Cedex 1

Courrier électronique : scolarite@unimes.fr

(*) TOUTE DEMANDE INCOMPLETE ENTRAINERA UN RETARD DANS LE TRAITEMENT DU DOSSIER

La loi n°78-17 du 06/01/1978 vous donne un droit d' accès et de rectification pour les données enregistrées vous concernant